

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

ID : 018-211802624-20200602-A2020\_009-AR

République Française  
Département  
**Commune de Thauvenay**

## ARRETE N° A2020\_009

### Nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

Le maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;  
Vu les propositions faites par les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées;

Arrête

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Madame BONNET Joëlle  
Madame JACQUET Mireille  
Madame GOUZEAU Micheline  
Madame DARCHE Hélène  
Monsieur DEBAIZE Claude

Article 2 – Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le

Fait à Commune de Thauvenay, le 15/06/2020

Le Maire,  
Gabrielle MATTELLINI



*Chattel*